



FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

En affaires pour vos affaires.

Vos Avantages



INFLUENCE



RESSOURCES



ÉCONOMIES



Offrez l'avantage FCEI à votre entreprise!



Ressources aux entreprises : Le meilleur allié de votre PME!

Ressources aux
entreprises

Soutien juridique

PAGE 2

Les ressources
aux entreprises
de A à Z

PAGE 3

RHéclair!
pour petites entreprises
Et plus encore!

PAGE 4

Portail des
membres FCEI

PAGE 5



Programmes de rabais exclusifs pour vous et votre PME!

TELUS Affaires

PAGE 6

Solutions de
télécommunications

Payworks

PAGE 7

Préparation de paies

ShipTime
Expédiez plus intelligemment

PAGE 8

Expédition et messagerie

FREIGHTCOM

PAGE 9

Expédition et messagerie

Banque Scotia

PAGE 10

Services financiers

CHASE

PAGE 11

Traitement des paiements

PrimaSure
Assurance collective pour membres FCEI

PAGE 12

Assurance collective

Wawanesa

PAGE 13

Assurance des
entreprises et
responsabilité civile

definity.

economical
ASSURANCE | sonnet
ASSURANCE | petline
ASSURANCE

PAGE 14

Assurances des entreprises,
habitation, auto et pour
animaux de compagnie

vubiz

PAGE 15

Formation

TELUS Santé

PAGE 16

Prévention en santé
et sécurité du travail

**CODES
PROMOTIONNELS**

PAGE 17

Pour les membres FCEI
et leurs employés



Travail d'influence de la FCEI : faites entendre votre voix!

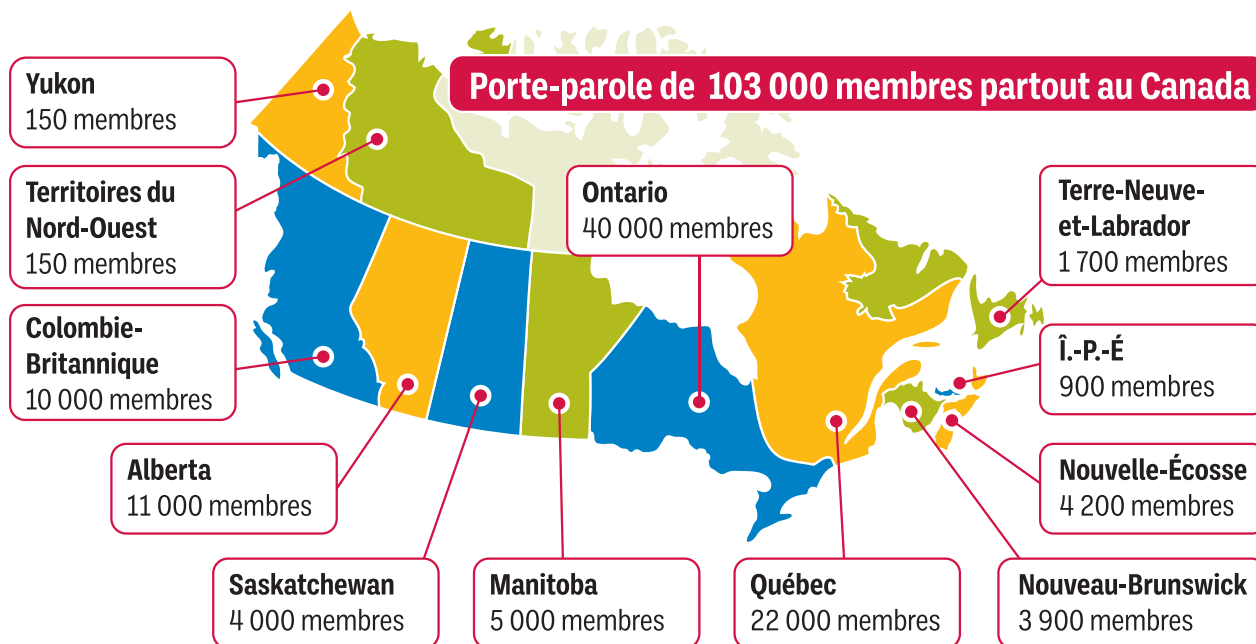
Comment nos équipes des Affaires législatives, de la Recherche et des Communications défendent les intérêts des PME partout au pays.

PAGES 18-20

Qui est la FCEI?

En affaires pour vos affaires, depuis 1971.

D'un bout à l'autre du pays, la FCEI soutient les PME de toutes tailles et de tous les secteurs, des travailleurs autonomes aux entreprises comptant plusieurs centaines d'employés.



Nombre d'employés



52 % 2 à 9 Employés

28 % 10 à 49 Employés

3 % Plus de 50 Employés

17 % Travailleurs autonomes

Les membres de la FCEI sont représentés dans tous les principaux secteurs de l'économie

Agriculture	6 200	Secteur primaire / Ressources naturelles	1 200
Construction	11 000	Services professionnels et aux entreprises	11 200
Santé, éducation et services sociaux	8 400	Transports et services publics	3 500
Hébergement et restauration	9 500	Commerce de gros	4 700
Fabrication	9 500	Arts, loisirs et information	2 300
Services personnels et divers	12 500		
Commerce de détail	23 000		

Tout ce que nous faisons vise à augmenter vos chances de réussite.

Le meilleur allié de votre PME! Ressources aux entreprises

L'accès à des
professionnels de confiance
et des conseils pratiques

La gestion des RH et plus encore! Les conseillers aux entreprises de la FCEI mettent à profit des décennies d'expérience combinée pour aider les entreprises d'ici à gérer les relations avec leurs employés et les gouvernements et à s'y retrouver dans les exigences réglementaires.

Nos ressources vous aident à respecter vos obligations de conformité et à assurer le bon fonctionnement de votre entreprise.

Avantages pour les membres FCEI :

RH et gestion des employés :

Les employés sont au centre de votre entreprise, mais ils peuvent aussi représenter des défis. Obtenez un soutien pratique pour créer un milieu de travail où vos employés et votre entreprise peuvent prospérer.

Gestion de votre entreprise :

Comme entrepreneur, vous prenez des décisions chaque jour. Comptez sur les conseils pratiques de nos professionnels de confiance pour simplifier vos opérations et maximiser votre réussite.

Exigences gouvernementales :

Comprendre et composer avec les gouvernements est essentiel. Nous vous aidons à respecter les exigences réglementaires et à faire entendre votre voix auprès des trois paliers de gouvernement.

La FCEI offre un soutien juridique de premier choix

En partenariat avec



Nos professionnels disposent des outils et des connaissances nécessaires pour vous aider à cerner les enjeux, comprendre vos options et prendre les bonnes décisions. Ils fournissent des conseils pratiques adaptés aux défis quotidiens et vous accompagnent à chaque étape de votre parcours entrepreneurial.

Obtenez du soutien pour gérer les avis diffamatoires en ligne, recouvrer des factures, analyser le renouvellement d'un bail ou traiter une fin d'emploi complexe. **Grâce à notre partenariat avec LawVo, les membres FCEI ont accès à un soutien juridique complet pour leur entreprise!** D'une simple consultation téléphonique avec un avocat à la représentation devant les tribunaux, **nous offrons des solutions adaptées à vos besoins et votre budget.**



Un soutien de taille pour gérer les défis de votre PME!
Visitez [FCEI.CA/RESSOURCES](https://fcei.ca/ressources)



Les ressources aux entreprises de A à Z

Chaque année, les propriétaires de PME sont surpris de voir tout ce qu'on peut faire pour les aider. Un ou deux appels à nos conseillers peuvent suffire à rentabiliser votre adhésion! Évitez les honoraires élevés de comptables ou de spécialistes en RH : ces consultations illimitées sont incluses dans votre adhésion!

Accompagnement pour
nouveaux entrepreneurs

Bien-être au travail

Commerce transfrontalier

Droits de la personne

Économies sur des
services essentiels

Facturation

Gestion des dettes

Harcèlement et violence
en milieu de travail

Influence

Jeunes travailleurs

Kaléidoscope des
enjeux gouvernementaux

Lutte contre la fraude

Manuel de l'employé

Normes d'emploi

Options de relève

Protection de
votre entreprise

Questions posées,
réponses données

Ressources documentaires

Soutien juridique

Télétravail

Utilisation des
médias sociaux

Vérification de la conformité

Webinaires

X, Y, Z... et plus encore!

Des questions? Contactez votre conseiller dès aujourd'hui!

1-833-568-3234 ou **RHeclair@fcei.ca**



RH Éclair! pour petites entreprises^{MD} et plus encore!



Avoir des employés peut être gratifiant, mais aussi complexe.

La FCEI vous offre RH éclair! pour petites entreprises^{MD}, la référence pour un soutien simple et accessible en matière de RH. Vous allez embaucher votre premier employé? Vous gérez une équipe en croissance? Profitez d'outils pratiques et de conseils professionnels pour rester conforme en toute confiance.

Vous saurez comment gérer les situations RH délicates, vous conformer aux principales exigences et créer un milieu de travail où les employés peuvent réellement s'épanouir.

SST éclair!

Assurer la sécurité de votre équipe devrait être simple. SST éclair! vous présente des étapes claires, des ressources pratiques et des conseils spécialisés.

Pour respecter la réglementation et bâtir une culture de sécurité solide, **SST éclair! vous aide à protéger votre entreprise et votre personnel en toute confiance.**

Autres ressources pour votre entreprise :

Relève

Planifier l'avenir de votre entreprise peut se faire sans stress.

Préparer la relève, une initiative de la FCEI, facilite chaque étape en vous aidant à préparer une transition harmonieuse, que vous passiez le flambeau à un membre de votre famille, à un employé de confiance ou à un acheteur externe.

Découvrez nos ressources et conseils pratiques ainsi que des témoignages qui simplifient la planification de la relève et la rendent plus valorisante.

Cultiver le bien-être au travail

Des milieux de travail sains sont bénéfiques pour les employés et les entreprises.

L'initiative Cultiver le bien-être au travail de la FCEI propose des solutions simples et concrètes allant de la culture positive au soutien en matière de santé mentale.

Vous y trouverez des outils et des conseils accessibles à toutes les entreprises.

Protégez votre PME contre la fraude

La fraude peut toucher n'importe quelle entreprise, mais vous pouvez vous y préparer.

Apprenez à identifier les risques dès le départ, à renforcer vos mesures de protection et à sensibiliser votre équipe. Grâce à des conseils clairs, des exemples concrets et des mesures préventives simples, vous gagnerez en confiance pour protéger votre PME.



Un soutien de taille pour gérer les défis de votre PME!
Visitez [FCEI.CA/RESSOURCES](https://fcei.ca/ressources)



Profitez de l'avantage FCEI grâce à notre Portail des membres!

Le Portail des membres FCEI : bien plus qu'un simple accès!

Votre adhésion vous donne accès à des avantages concrets, et le Portail des membres est la clé pour en profiter pleinement.

Tous ces avantages sont accessibles au **même endroit** : rabais exclusifs, conseils spécialisés, modèles de documents pour les RH, formations en SST, outils, soutien juridique et mises à jour sur notre travail d'influence. Votre adhésion est conçue pour vous faire économiser du temps et de l'argent, et pour vous aider à développer votre entreprise.

Vous pouvez utiliser les fonctionnalités en libre-service pour accéder à nos ressources ou clavarder avec l'un de nos professionnels de confiance. **À vous de choisir!**

Gérez votre adhésion et échangez avec les membres de la Communauté FCEI, le tout au même endroit.

- ✓ Protégez votre entreprise grâce à des modèles de documents gratuits (RH, conformité, etc.) **d'une valeur de plus de 43 000 \$.**
- ✓ Assurez votre conformité grâce à des **formations et des outils en SST** conçus pour les PME.
- ✓ Obtenez un **soutien juridique spécialisé** au besoin.
- ✓ Recevez chaque semaine des **conseils pratiques** pour gérer votre entreprise en toute confiance.
- ✓ Participez à des **webinaires exclusifs** sur des sujets d'actualité qui vous concernent.
- ✓ Faites la promotion de votre entreprise dans notre Communauté de membres, consultez les autres profils, offrez des rabais ou **profitez de rabais exclusifs offerts par d'autres membres.**
- ✓ Signez nos pétitions pour **nous aider à défendre les intérêts des entreprises comme la vôtre.**
- ✓ Découvrez de nouvelles façons de **réduire vos coûts en passant en revue vos Programmes d'économies.**

L'accès au Portail des membres FCEI est simple et rapide. Pour commencer, cliquez sur l'onglet **SE CONNECTER** en haut à droite sur la page d'accueil de notre site Web : www.cfib-fcei.ca/fr

Cela prend seulement 2 minutes, mais les avantages durent toute l'année!

Étape 1 :

Cliquez "C'est votre première visite? Commencer→" et "Nouveau à la FCEI" ou Cliquez sur ce [lien d'activation](#).

L'adresse courriel doit être identique à celle que vous avez utilisée lors de votre adhésion à la FCEI.



Étape 2 :

Vérifiez votre boîte de réception et cliquez sur le lien dans le courriel. Suivez les instructions pour créer votre mot de passe.



Des économies exclusives sur les besoins technologiques de votre entreprise

La FCEI s'est associée à TELUS Affaires pour offrir à ses membres des rabais exclusifs sur des solutions technologiques extraordinaires afin d'aider votre entreprise à prospérer dans un monde numérique. En plus des offres pour les services mobiles, les membres de la FCEI peuvent désormais bénéficier d'avantages supplémentaires, détaillés ci-dessous.

Exclusif aux membres FCEI :

Services mobiles TELUS : Les membres de la FCEI bénéficient d'économies exclusives sur les forfaits de téléphones intelligents. Visitez [FCEI.CA/TELUSAFFAIRES](https://fcei.ca/telusaffaires) pour découvrir les dernières offres disponibles.



Sécurité d'entreprise de TELUS : Obtenez un crédit de 100 \$ lorsque vous activez un forfait Surveillance ou Protection de 3 ans, plus 5 \$/mois¹ de rabais lorsque vous le regroupez avec un autre produit TELUS Affaires.



Appels, vidéo, clavardage avec TELUS Connexion Affaires : Économisez jusqu'à 150 \$² grâce à votre offre exclusive FCEI.



Internet d'affaires pour l'Alb. et la C.-B. : Regroupez et obtenez 40 %³ de rabais ou plus sur les forfaits Internet TELUS Affaires PureFibre^{MD} 1Gbit/s+ et Wi-Fi avec une entente de 3 ans.

Pourquoi faire affaire avec TELUS Affaires?

- ✓ Profitez d'offres exclusives sur les technologies exceptionnelles de TELUS pour votre entreprise.
- ✓ Achetez plus et économisez plus.
- ✓ Profitez d'une fiabilité exceptionnelle sur le réseau 5G primé de TELUS.
- ✓ Faites affaire avec un seul fournisseur pour toutes vos solutions technologiques.

TELUS se réserve le droit de retirer ou de modifier cette offre en tout temps. Le client doit fournir un numéro de TPS/TVH (TVQ au Québec), un numéro d'enregistrement, un numéro de société ou toute autre preuve de l'existence de l'entreprise au moment de la mise en service.

1. L'offre comprend un crédit de 100 \$ sur la facture lorsque vous mettez en service un forfait Surveillance ou Protection avec un contrat de 3 ans. Pour profiter du crédit de 100 \$ sur la facture lors d'une nouvelle mise en service, les clients ne doivent pas être déjà abonnés à des services de sécurité TELUS, Acme, AlarmForce, Ambusch, Curtis-Elite, Graydon, ADT ou Paladin. Le crédit de 100 \$ sur la facture sera accordé dans les 90 jours suivant la mise en service. Les options sont offertes moyennant des frais supplémentaires. Le rabais est appliqué avant les taxes et tout autre rabais. Le rabais ne peut être jumelé à une autre offre avec code. TELUS se réserve le droit de retirer ou de modifier cette offre en tout temps. Un technicien TELUS accrédité et certifié confirmera l'admissibilité au service conformément aux exigences minimales de système et à l'emplacement du client. Un dossier de crédit satisfaisant est requis. Des frais de résiliation sont exigés pour la résiliation anticipée du contrat. Le montant des frais équivaudra au montant de la facture mensuelle, multiplié par le nombre de mois restant au contrat (un mois partiel comptant pour un mois complet), plus les taxes applicables. L'équipement demeure la propriété de TELUS. L'équipement loué doit être retourné en bon état dès l'annulation du service, sans quoi son coût de remplacement est payable par le client et porté au compte de celui-ci. Des renseignements supplémentaires sur les forfaits et les prix du service Sécurité d'entreprise de TELUS se trouvent à : <https://www.telus.com/fr/business/small/security/security-systems?linktype=ge-mainnav>. Pour obtenir le rabais additionnel de 5 \$/mois, vous devez vous abonner à un nouveau forfait Surveillance ou Protection de Sécurité d'entreprise de TELUS avec un contrat de 3 ans et le regrouper avec un forfait pour téléphone intelligent de TELUS Affaires, un forfait Internet de bureau de TELUS Affaires ou un forfait Connexion Affaires. Le rabais n'a pas de valeur monétaire et ne peut être appliqué qu'à un forfait Sécurité d'entreprise de TELUS admissible. Le rabais ne peut être jumelé à une autre offre avec code ou à un rabais de volume. Le rabais est appliqué avant les taxes et tout autre rabais. Les offres sont valables (i) dans le cadre d'une nouvelle mise en service avec un contrat de 3 ans; (ii) seulement pour les clients ayant un compte régulier d'affaires ou personnel d'affaires; elles ne s'adressent pas aux clients ayant un compte consommateur ou corporatif; (iii) en ligne ou lors d'un appel au 1-877-305-3947 (ligne spéciale). Les offres ne sont pas valables chez les détaillants autorisés, dans les boutiques TELUS ou chez les marchands. Le client doit fournir un numéro de TPS/TVH (TVQ au Québec), un numéro d'enregistrement, un numéro de société ou toute autre preuve de l'existence de l'entreprise au moment de la mise en service. TELUS se réserve le droit de retirer ou de modifier cette offre en tout temps.

2. L'offre Connexion Affaires est uniquement disponible sur les forfaits Voix Plus, Amélioré et Complet. L'offre n'est disponible que sur les mises en service. L'offre est cumulable avec les promotions actuelles sur le marché. Cette offre doit être sur une durée de 3 ans. Elle est disponible uniquement pour l'achat de 2 licences ou plus. Cette offre peut être modifiée à tout moment. C'est une offre à durée limitée. L'économie de 150 \$ correspond au rabais sur 11 licences et plus, sur les forfaits mentionnés ci-dessus.

3. L'offre et le prix courant peuvent être modifiés sans préavis. Le pourcentage d'économies est basé sur les prix courants et les offres promotionnelles en vigueur au 30 avril 2026. L'offre s'adresse aux nouveaux clients du service Internet d'affaires de TELUS qui s'abonnent avec une entente de 3 ans admissible. Les clients de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui s'abonnent au service TELUS PureFibre^{MD} 1 Gbit/s, jumelé à un forfait d'affaires pour téléphone intelligent ou à certains forfaits Sécurité d'entreprise de TELUS ou Connexion Affaires, bénéficient d'un rabais de 75 \$ par mois du 1^{er} au 36^e mois, sous réserve du respect des critères d'admissibilité. Le prix courant est actuellement de 1,75 \$ par mois. Les clients de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui s'abonnent au service TELUS PureFibre^{MD} 1,5 Gbit/s, jumelé à un forfait d'affaires pour téléphone intelligent ou à certains forfaits Sécurité d'entreprise de TELUS ou Connexion Affaires, bénéficient d'un rabais de 85 \$ par mois du 1^{er} au 36^e mois, sous réserve du respect des critères d'admissibilité. Le prix courant est actuellement de 1,95 \$ par mois. Les frais de résiliation anticipée s'appliquent. Sauf mention contraire dans les modalités de service applicables, les frais de résiliation correspondent à 100 % du total des frais mensuels fixes qui auraient été payables pour le reste de la durée de service si la résiliation a lieu dans les 24 premiers mois, et à 50 % du total des frais mensuels fixes qui auraient été payables pour le reste de la durée de service si la résiliation a lieu entre le 25^e et le 60^e mois. Le point d'accès Wi-Fi 6 est assujéti à la disponibilité. Le représentant de TELUS a le dernier mot quant à l'admissibilité au service. Des conditions de réseau optimales avec une connexion filaire sont nécessaires pour atteindre les vitesses maximales. La vitesse d'accès à Internet peut varier selon le lieu, l'utilisation dans le réseau de l'entreprise, le trafic Internet ou les paramètres de gestion du réseau ou de configuration des serveurs. Des frais d'installation de 100 \$ s'appliquent à TELUS PureFibre^{MD}. Cette offre ne peut être jumelée à aucune offre promotionnelle. Les prix n'incluent pas les taxes applicables.

©2026 TELUS



Pour en savoir plus
Visitez [FCEI.CA/TELUSAFFAIRES](https://fcei.ca/telusaffaires)



Économisez 50 %
sur des solutions de
gestion de la main-d'œuvre

Payworks



Préparer les paies n'aura jamais été aussi simple

Depuis 2001, Payworks est une entreprise fièrement canadienne — avec des bureaux et des employés partout au pays dédiés à la création et au soutien de solutions pour les entreprises d'ici. Aujourd'hui, Payworks offre à titre de leader en gestion complète de la main-d'œuvre des outils pour la paie, les RH, la gestion du temps, les absences et l'analyse, soutenus par un service de premier ordre dans l'industrie.

Exclusif aux membres FCEI :

40 % de rabais sur les frais de paie de Payworks.

1,59 \$ par employé, par cycle de paie.

Les relevés d'emploi et le libre-service sont inclus.

+

35 % de rabais sur les frais de traitement de la paie. **14,95 \$ par cycle de paie.**

+

50 % de rabais sur les frais de configuration et les frais par employé
pour la Gestion du temps, la Gestion des absences et les Ressources humaines.

Pourquoi faire affaire avec Payworks?

- ✓ Vos données restent au Canada et un représentant attitré, qualifié et situé au Canada, vous accompagnera tout au long du processus.
- ✓ Préparez le traitement de fin d'année grâce aux listes de vérification interactives, aux rapports instantanés et à la transmission des déclarations à l'ARC/RQ en votre nom par Payworks.
- ✓ L'outil Analytique est intégré à la Gestion du temps, à la Gestion des absences et aux Ressources humaines afin de vous aider à prendre des décisions éclairées basées sur les données. Intégration directe et sécurisée dans les logiciels de comptabilité les plus courants pour les petites entreprises.
- ✓ Payworks évolue avec vous en prenant en charge plusieurs groupes de paie et fréquences de versement dans une seule base de données.

Obtenir un devis instantané
Visitez [FCEI.CA/PAYWORKS](https://fcei.ca/payworks)





ShipTime
Expédiez plus intelligemment ▶

Économisez en moyenne
4 600 \$/année!¹

Économisez jusqu'à 76 % sur l'expédition!

Avec ShipTime, vous pouvez comparer les tarifs en temps réel, planifier les ramassages, imprimer les étiquettes, offrir des étiquettes de retour gratuites et gérer vos envois, **tout cela au même endroit. Aucun frais, aucun volume minimum, aucun contrat.**

Exclusif aux membres FCEI :

Recevez 25 \$ lors de votre inscription à utiliser pour votre premier envoi².

+

Obtenez 20 % de rabais supplémentaire sur votre première commande en utilisant le code MONSHIPTIME20³.

+

Économisez en moyenne 4 600 \$/année¹.

Pourquoi faire affaire avec ShipTime?

- ✓ Les frais d'expédition sont difficiles à maîtriser lorsqu'on ne peut pas comparer facilement les options. Profitez de tarifs réduits auprès de transporteurs de confiance comme Purolator^{MD}, Postes Canada^{MD}, Canpar^{MD}, DHL^{MD}, FedEx^{MD}, UPS^{MD}, Uber Direct^{MD} et plus encore. Choisissez toujours la meilleure option.
- ✓ Apportez Vos Propres Tarifs (AVPT) sans frais avec vos comptes de messagerie existants et profitez des avantages de ShipTime, y compris les comparaisons dynamiques de tarifs AVPT qui sélectionnent automatiquement l'option la plus économique.
- ✓ Intégrez facilement vos expéditions aux plateformes de commerce électronique comme Shopify, WooCommerce, Ecwid et BigCommerce pour éliminer les tâches manuelles et gagner en précision.
- ✓ Expédiez de plus gros articles sur des palettes en utilisant l'envoi de fret en chargement partiel (CP). Comparez et choisissez les transporteurs de fret les plus fiables en Amérique du Nord, comme FedEx Freight^{MD}, XPO Logistics^{MD}, Day & Ross^{MD} et plus encore.
- ✓ Réclamations automatisées avec ShipAudit : récupérez de l'argent pour les livraisons en retard sans lever le petit doigt. Disponible automatiquement avec l'option Apportez Vos Propres Tarifs.
- ✓ Bénéficiez d'un soutien rapide fourni par l'équipe chevronnée du Support Héroïque^{MD} de ShipTime, par clavardage en direct, courriel ou téléphone, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h (HNE).

1. Le montant total est basé sur les économies annuelles moyennes réalisées par les membres FCEI sur leurs frais de transport et d'expédition.

2. Le crédit ShipCash de 25 \$ est automatiquement crédité sur votre compte. Les crédits ShipCash sont en dollars canadiens (CA), non transférables et valides pour les membres FCEI qui s'inscrivent à ShipTime pour la première fois.

3. Rabais supplémentaire valide une seule fois et applicable uniquement aux frais d'expédition et aux surcharges de carburant.



Recevez une prime d'inscription exclusive

Visitez **FCEI.CA/SHIPTIME**



Rabais exclusifs Jusqu'à 75 %



Jusqu'à 75 % de rabais sur l'expédition pour votre PME

Freightcom est la principale plateforme d'expédition tout-en-un au pays, conçue pour aider les entreprises à expédier plus intelligemment et à économiser davantage. En tant que membre FCEI, vous pouvez obtenir jusqu'à 75 % de rabais exclusifs sur l'expédition de palettes, colis, paquets et enveloppes — sans frais de démarrage, sans frais mensuels et sans engagement à long terme. Chaque compte inclut également l'accès à l'expertise d'un gestionnaire de compte dédié et aux technologies d'expédition les plus récentes, sans frais supplémentaires.

Exclusif aux membres FCEI :

Ce que vous obtenez avec Freightcom :

Tarifs réduits en temps réel pour **les colis, les chargements partiels et les chargements complets.**

+

Expédition de petits colis via Postes Canada pour les colis de moins de 1,1 livre.

+

Services nationaux, transfrontaliers et internationaux.

+

Accès à **plus de 50 transporteurs de confiance.**

+

Devis instantanés en un clic pour les services spécialisés.

+

Suivi complet des expéditions.

+

Aucun minimum pour les ramassages.

Avantages de la plateforme :

Tableaux de bord simplifiés pour devis, réservations, suivi et facturation.

+

Tarifification simultanée pour les services de fret et de colis.

+

Estimation des droits et taxes pour les expéditions transfrontalières.

+

Documentation d'expédition automatisée.

+

Rôles multi-utilisateurs avec permissions personnalisables.

+

Facturation consolidée en CAD ou USD.

Pourquoi choisir Freightcom?

- ✓ Aucuns frais d'inscription ni frais mensuels, vous ne payez que ce que vous expédiez.
- ✓ **Rabais exclusifs aux membres FCEI** allant jusqu'à 75 % sur l'expédition.
- ✓ Intégration facile avec Shopify, WiX, WooCommerce, eBay, Amazon, et plus encore.
- ✓ Automatisation puissante, outils avancés d'expédition et fonctionnalités de marque personnalisée.
- ✓ Équipe de soutien interne dédiée et réactive.
- ✓ Outils pour la gestion des stocks et l'exécution des commandes.

Pour en savoir plus

Visitez [FCEI.CA/FREIGHTCOM](https://fcei.ca/freightcom)



Faites prospérer votre entreprise avec la Banque Scotia

La Banque Scotia offre aux membres de la FCEI l'accès à des solutions bancaires exclusives conçues pour soutenir les entreprises à chaque étape de leur développement.

Les conseillers et conseillères de la Banque Scotia proposent des conseils pratiques, ainsi que des produits et solutions adaptés aux besoins des entreprises pour les aider à franchir chaque étape de leur développement en toute confiance.

Découvrez vos rabais exclusifs :

Prime de bienvenue de 300 \$¹



Annulation des frais mensuels et rabais offerts
sur un nouveau compte d'entreprise admissible^{2,3,4,5}



Rabais de 0,25 % sur le taux d'intérêt jusqu'à concurrence du
taux de base⁶ sur certains prêts à terme à taux variable⁷



Rabais de 20 % sur les frais mensuels⁸ applicables aux plans
Accès Scotia standard^{MC} (De base, Classique, Supérieur, Prestige)⁹



PAS DE FRAIS pendant les 12 premiers mois
pour les comptes personnels admissibles¹⁰

PLUS

CHASE 

Maximisez vos économies avec la Banque Scotia et Chase

Les membres FCEI qui combinent les avantages de la Banque Scotia et de Chase peuvent économiser jusqu'à 480 \$¹¹ par année grâce à l'annulation des frais mensuels de 40 \$¹¹ sur le Compte sélect pour entreprise (Plan B)¹² lorsqu'ils ouvrent un compte¹⁴ avec les Services aux commerçants de Chase¹³.

Pour en savoir plus, scannez le code QR pour communiquer
avec un conseiller aux entreprises de la Banque Scotia.



1. Pour être admissible à l'offre de prime de 300 \$ (l'offre) du Compte sélect pour entreprise ou d'un Plan bancaire Professions libérales Scotia Plus, vous devez : (i) ouvrir un nouveau Compte sélect pour entreprise ou compte Plan bancaire Professions libérales Scotia Plus (le «compte admissible») entre le 1^{er} septembre 2025 et le 31 octobre 2030; et (ii) effectuer au moins quinze (15) opérations dans votre compte admissible dans les 90 premiers jours suivant l'ouverture du compte (pour obtenir la liste complète des opérations possibles pour les comptes admissibles, veuillez consulter le document «Votre guide des frais et des taux d'intérêt»). Admissibilité et exclusions : L'offre ne s'adresse qu'aux membres de la FCEI. Ne sont pas admissibles : (i) les entreprises clientes qui sont déjà titulaires d'un Compte sélect pour entreprise ou d'un Plan bancaire Professions libérales Scotia Plus; (ii) les entreprises clientes qui ont été titulaires d'un Compte sélect pour entreprise ou d'un Plan bancaire Professions libérales Scotia Plus au cours des deux (2) dernières années; (iii) les nouvelles entreprises clientes qui ne sont pas membres de la FCEI (iv) les clients des Services bancaires commerciaux.

Conditions générales : Si vous répondez aux critères d'admissibilité de l'offre de prime de 300 \$, celle-ci sera déposée dans votre compte admissible dans un délai d'environ six (6) mois suivant la date d'ouverture du compte admissible, pourvu que toutes les conditions aient été respectées. Le compte admissible doit être ouvert et en règle jusqu'au versement de la prime. Un compte admissible n'est pas considéré «en règle» si : (i) il affiche un solde négatif excédant la limite de découvert autorisée ou (ii) s'il a été à découvert sans interruption durant une période de trois mois consécutifs. Cette offre n'est pas transférable et ne peut être reproduite. Maximum d'une (1) offre par client, quel que soit le nombre de comptes admissibles ouverts. Si plus d'un (1) compte admissible est ouvert, seul le premier compte ayant été ouvert sera admissible à l'offre. Les taux, les frais, les caractéristiques et les avantages peuvent être modifiés. L'offre peut être modifiée, annulée ou prolongée en tout temps sans préavis, et elle ne peut être combinée à aucune autre offre, sauf si cela est expressément permis. En ouvrant un compte admissible et en participant à l'offre, vous atteste que vous avez lu et que vous acceptez toutes les conditions de l'offre.

2. Les frais mensuels associés à un (1) compte sur mesure pour entreprise (un «compte») sont annulés pour les membres actifs et en règle de la FCEI. Les frais de compte mensuels sont annulés et ne sont pas portés à votre compte pourvu que celui-ci soit ouvert et en règle au moment de l'annulation des frais. Tous les autres frais de service applicables au compte continuent de s'appliquer. Les frais de compte mensuels standards s'appliquent pour les clients qui ne sont pas des membres en règle de la FCEI. Maximum d'une (1) offre par client, quel que soit le nombre de comptes ouverts. L'offre n'est pas transférable et elle peut être modifiée, prolongée ou annulée en tout temps sans préavis. Veuillez consulter «Votre guide des frais et des taux d'intérêt» de la Banque Scotia pour obtenir la description complète des frais relatifs au compte et savoir ce qui est inclus dans le plan bancaire.

3. Les frais de tenue de compte mensuels associés à un (1) compte de base d'entreprise en dollars canadiens ou en dollars américains (un «compte») sont annulés pour les membres actifs et en règle de la FCEI. Les frais de tenue de compte mensuels sont annulés et ne sont pas portés au compte, pourvu que celui-ci soit ouvert et en règle au moment de l'annulation des frais. Tous les autres frais de service applicables au compte continuent de s'appliquer. Les frais de tenue de compte mensuels standards s'appliquent pour les clients qui ne sont pas des membres en règle de la FCEI. Maximum d'une (1) offre par client, quel que soit le nombre de comptes ouverts. L'offre n'est pas transférable et elle peut être modifiée, prolongée ou annulée en tout temps sans préavis. Veuillez consulter «Votre guide des frais et des taux d'intérêt» de la Banque Scotia pour obtenir la description complète des frais relatifs au compte et savoir ce qui est inclus dans le plan bancaire.

4. Les membres actifs et en règle de la FCEI bénéficient d'une réduction de 20 % sur les frais de compte mensuels standards associés à un (1) Compte sélect pour entreprise (un «compte»), quel que soit le plan, pourvu que le compte soit ouvert et en règle au moment de la facturation des frais. Tous les autres frais de service applicables au compte continuent d'être facturés au taux régulier. Les frais de compte mensuels standards s'appliquent pour les clients qui ne sont pas des membres en règle de la FCEI. Maximum d'une (1) offre par client, quel que soit le nombre de comptes ouverts. L'offre n'est pas transférable et elle peut être modifiée, prolongée ou annulée en tout temps sans préavis. Veuillez consulter «Votre guide des frais et des taux d'intérêt» de la Banque Scotia pour obtenir la description complète des frais relatifs au compte et savoir ce qui est inclus dans le plan bancaire.

5. Les membres actifs et en règle de la FCEI bénéficient d'une réduction de 20 % sur les frais de compte mensuels standards associés à un (1) compte Scotia 1 pour l'agriculture (un «compte»), pourvu que celui-ci soit ouvert et en règle au moment de la facturation des frais. Tous les autres frais de service applicables au compte continuent d'être facturés au taux régulier. Les frais de compte mensuels standards s'appliquent pour les clients qui ne sont pas des membres en règle de la FCEI. Maximum d'une (1) offre par client, quel que soit le nombre de comptes ouverts. L'offre n'est pas transférable et elle peut être modifiée, prolongée ou annulée en tout temps sans préavis. Veuillez consulter «Votre guide des frais et des taux d'intérêt» de la Banque Scotia pour obtenir la description complète des frais relatifs au compte et savoir ce qui est inclus dans le plan bancaire.

6. Par taux de base, on entend le taux d'emprunt de base qui est publié périodiquement par La Banque de Nouvelle-Écosse et qui peut changer sans préavis. Puisque le taux d'intérêt est variable, celui-ci varie automatiquement en fonction du taux de base de la Banque Scotia. Cliquez ici pour connaître le taux de base de la Banque Scotia en vigueur.

7. Sous réserve de l'approbation du crédit et de la garantie fournie (s'il y a lieu). L'offre ne s'applique pas aux prêts à terme spécialisés, tels que les prêts sur immeubles à revenu, le programme Professions libérales Scotia, les prêts à terme garantis par le gouvernement et les programmes ultérieurs.

8. Les membres actifs et en règle de la FCEI bénéficient d'une réduction de 20 % sur les frais mensuels standards appliqués à un (1) plan Accès Scotia (un «plan»), quel qu'il soit (De base, Classique, Supérieur, Prestige). Tous les autres frais de service applicables au plan continuent d'être facturés au taux régulier. Les frais mensuels standards associés au plan s'appliquent pour les clients qui ne sont pas des membres en règle de la FCEI. Maximum d'une (1) offre par client, quel que soit le nombre de plans. L'offre n'est pas transférable et elle peut être modifiée, prolongée ou annulée en tout temps sans préavis. Veuillez consulter «Votre guide des frais et des taux d'intérêt» de la Banque Scotia pour obtenir la description complète des frais relatifs au compte et savoir ce qui est inclus dans le plan bancaire.

9. Les services comprennent la situation du solde, la consolidation des soldes, la consolidation des fonds, le rapprochement électronique de chèques, le dépôt de nuit, les paiements de facture et les paiements aux gouvernements. Les Services de gestion de trésorerie de la Banque Scotia sont soumis à des ententes individuelles et aux frais de service applicables.

10. Les frais de compte mensuels associés à un (1) des comptes suivants (les «comptes») sont annulés pendant les 12 premiers mois pour les membres actifs et en règle de la FCEI qui sont admissibles : forfait Essentiel, forfait Ultime, compte bancaire de base Plus ou compte bancaire de base. Les frais de compte mensuels sont annulés et ne sont pas portés à votre compte pourvu que celui-ci soit ouvert et en règle au moment de l'annulation des frais. Tous les autres frais de service applicables au compte continuent de s'appliquer. Les frais de compte mensuels standards s'appliquent pour les clients qui ne sont pas des membres en règle de la FCEI. Les clients qui sont actuellement titulaires de l'un des comptes mentionnés ci-dessus ou qui l'ont été au cours des deux (2) dernières années ne sont pas admissibles à cette offre. Maximum d'une (1) offre par client, quel que soit le nombre de comptes ouverts. L'offre n'est pas transférable et elle peut être modifiée, prolongée ou annulée en tout temps sans préavis.

11. La présente offre des Services aux commerçants (l'offre) s'adresse aux clients qui acceptent en signant une lettre d'offre et qui, à compter du 12 septembre 2023, détiennent ou ouvrent un Compte sélect pour entreprise – plan B (le «compte») et sont inscrits aux services aux commerçants de Chase (les «clients admissibles»). Pour profiter de l'annulation des frais mensuels du compte, les clients admissibles doivent utiliser le compte pour régler les opérations de dépôts traitées par l'entremise de Chase. Si aucune opération de dépôt par l'entremise de Chase n'est portée et inscrite au compte durant un mois, l'annulation des frais mensuels du compte ne s'appliquera pas pour ce mois. Pour avoir droit à l'annulation des frais mensuels du compte, le compte doit être ouvert et en règle au moment de l'annulation. Un compte est en règle si le ou les titulaires respectent les conditions énoncées dans le Contrat de services financiers de la Banque Scotia et toutes autres conditions et ententes s'appliquant au compte. L'offre est conditionnelle à l'obtention des services de Chase. La présente offre n'a aucune incidence sur les autres frais de service s'appliquant au compte. Peu importe le nombre de comptes ouverts, un client ne peut se prévaloir de l'offre qu'une seule fois. L'offre n'est pas transférable et elle peut être modifiée, prolongée ou annulée par la Banque Scotia en tout temps, sans préavis, notamment lorsqu'un client admissible n'a plus recours aux services de traitement des paiements de Chase.

12. Les services aux commerçants sont fournis par Solutions de paiement de ChaseSM («Chase»). Les produits et services offerts par Chase sont assujettis aux conditions de Chase uniquement. La Banque de Nouvelle-Écosse («Banque Scotia») n'est pas responsable des produits et services qui vous sont offerts par des tiers, y compris ceux de Chase, et elle ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie ou condition à l'égard de tels produits ou services.

13. Les entreprises qui désirent obtenir les services de traitement de paiements de Chase devront présenter une demande à cet effet. Toutes les demandes sont assujetties aux politiques et procédures d'approbation standards de Chase, notamment en ce qui concerne l'approbation du crédit et la signature d'une entente avec Chase.

14. Au 1^{er} avril 2025, les frais mensuels du Compte sélect pour entreprise (plan B) sont de 40 \$. Ces frais peuvent être modifiés en tout temps, moyennant un préavis. Pour des précisions sur les frais en vigueur, veuillez vous reporter au document Votre guide des frais et des taux d'intérêt, disponible sur www.banquescotia.com.



Pour en savoir plus
Visitez FCEI.CA/BANQUESCOTIA



Économisez gros

sur vos frais de cartes
de crédit et de débit



Dynamisez votre entreprise avec les solutions sécuritaires 24/7 de Chase

Les Solutions de paiement Chase^{MS} aident des milliers d'entreprises d'ici en leur offrant un traitement des paiements rapide, sécurisé et fiable qui garantit une expérience client fluide.

Exclusif aux membres FCEI :

Obtenez des tarifs exclusifs pour le traitement des transactions par carte de crédit et Interac avec Chase.



Profitez de l'absence de frais d'inscription, d'annulation ou cachés.



Bénéficiez d'un rabais spécial sur les frais de location de terminaux et de 70 % de rabais sur les frais administratifs mensuels.



Accédez plus rapidement à vos fonds grâce au financement le jour ouvrable suivant¹.

Pourquoi faire affaire avec Chase?

- ✓ Taux concurrentiels pour le traitement des paiements par carte vous permettant de garder plus d'argent durement gagné dans vos poches.
- ✓ Service fiable et sécuritaire, car Chase sait que protéger votre entreprise est aussi important que de la faire croître.
- ✓ Solutions flexibles et évolutives pour vous aider à faire croître votre entreprise en toute confiance.
- ✓ Service à la clientèle bilingue offert 24/7.

PLUS

Banque Scotia^{MD}

Maximisez vos économies!

Économisez jusqu'à 480 \$ par année grâce à un rabais de 40 \$ sur les frais mensuels du Compte Sélect pour entreprise (plan B) lorsque vous ouvrez un compte de services marchands.*

Des conditions s'appliquent.

^{MS} Solutions de paiement de Chase et le logo octogonal sont des marques déposées de JPMorgan Chase Bank, N.A.

* Lorsque vous combinez les offres, que vous êtes membre FCEI, que vous détenez un Compte sur mesure *pour entreprise* de la Banque Scotia et que vous faites affaire avec Chase pour le traitement de vos paiements, vous bénéficiez de l'annulation des frais de dépôt pour les transactions par cartes de crédit et cartes de débit qui sont normalement facturés quand les paiements sont traités par un fournisseur de services autre que Chase. Les frais mensuels minimums pour le Compte sur mesure *pour entreprise* de la Banque Scotia sont aussi annulés. Le calcul des économies est basé sur l'hypothèse suivante : (1) des frais de 1 \$ par dépôt, (2) un dépôt de paiements par carte de crédit et un dépôt de paiements par carte de débit chaque jour ouvrable, à l'exclusion des jours fériés (total de 249 jours ouvrables) et (3) l'annulation des frais mensuels minimums de 6 \$ pour le Compte sur mesure *pour entreprise*. Les économies réelles, le cas échéant, varieront en fonction de l'offre et des activités propres à chaque client. Depuis le 1^{er} avril 2025, les frais mensuels du Compte Sélect *pour entreprise* (plan B) sont de 40 \$. Ces frais peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. Pour des précisions sur les frais en vigueur, veuillez vous reporter au document *Votre guide des frais et des taux d'intérêt*, disponible sur www.banquescotia.com.

Pour en savoir plus
Visitez FCEI.CA/CHASE

1. L'obtention des fonds le jour ouvrable suivant pour les opérations sur carte Visa^{MD}, Mastercard^{MD}, Amex OptBlue^{MD} ou Interac^{MD} est offerte aux clients des Services aux commerçants de Chase qui font affaire avec la Banque Scotia qui soumettent les opérations avant l'heure limite de règlement. L'obtention des fonds le jour ouvrable suivant est assujettie à l'approbation du crédit du commerçant, à un contrôle de prévention des fraudes et aux conditions de l'entente conclue par le commerçant. Les fonds admissibles seront déposés le jour ouvrable suivant, ce qui exclut les samedis, les dimanches et les jours fériés.



Une assurance collective et des avantages sociaux adaptés à votre budget

PrimaSure offre des solutions d'assurance collective et des avantages sociaux adaptés aux membres FCEI. **Des options individuelles abordables aux régimes d'assurance complets**, PrimaSure offre une couverture flexible conçue pour contrôler les coûts, réduire l'augmentation des primes et évoluer avec les besoins de votre équipe.

Exclusif aux membres FCEI :

Commencez avec des options individuelles simples

Idéal si vous n'êtes pas prêt à offrir un régime d'assurance complet. Certaines coûtent moins cher que le prix d'un café par employé, par mois :

Soins médicaux virtuels Maple :

3,99 \$/employé/mois¹

+

Programme d'aide aux employés (PAE) :

3,45 \$/employé/mois¹

Besoin d'un peu plus de protection³?

Compte soins de santé (CSS)

+

Compte mieux-être (CME)

+

Assurance maladies graves Allstate

+

Régimes individuels pour personnes clés

Besoin d'une couverture complète ou de primes stables?

Vous voulez éviter les fluctuations de primes, les changements d'assureur fréquents ou avoir plus de flexibilité? PrimaSure peut vous aider. Leurs courtiers d'assurance, qui sont des membres FCEI, vous guideront vers le régime qui convient le mieux à votre entreprise et à votre budget.

Pourquoi choisir PrimaSure?

- ✓ Régimes exclusifs FCEI conçus pour les PME
- ✓ Conditions de renouvellement plus avantageuses et plus stables, avec moins de surprises
- ✓ Commencez par des options individuelles ou optez pour un régime d'assurance complet
- ✓ Options abordables et faciles à budgéter, à partir de quelques dollars par employé
- ✓ Avantages à valeur ajoutée généralement réservés aux grandes entreprises
- ✓ Conçu pour les petites entreprises et les entreprises familiales, même les plus petites
- ✓ Régimes flexibles qui évoluent avec vous, modifiables en tout temps
- ✓ Annulation possible en tout temps, sans pénalité²
- ✓ Accès à des courtiers locaux, membres FCEI, qui comprennent votre réalité

1. Les prix sont sujets à changement et les taxes ne sont pas incluses
2. Certaines restrictions peuvent s'appliquer
3. Certaines restrictions s'appliquent au Québec



Pour en savoir plus
Visitez [FCEI.CA/PRIMASURE](https://fcei.ca/PRIMASURE)



Solutions d'assurance personnalisées et adaptées aux besoins des PME

Wawanesa Assurance est une société mutuelle au Canada, qui appartient aux personnes qu'elle protège. Fondée en 1896, Wawanesa s'est développée pour devenir une des plus grandes compagnies d'assurance de dommages au Canada. Wawanesa offre une gamme de forfaits d'assurance qui couvrent les bâtiments et les biens commerciaux, les pertes d'exploitation, la responsabilité civile des entreprises, la criminalité, les bris d'équipement, et même les cyberrisques.

Offre exclusive aux membres FCEI :

Rabais de 10 % sur les solutions d'assurance standard de Wawanesa couvrant les biens des entreprises et leur responsabilité civile, y compris les forfaits destinés aux PME et au marché régulier



Annulation des frais de versement mensuel de 3 % pour les membres inscrits au mode de paiement mensuel préautorisé (PMP) dans le cas des polices d'assurance dont la prime peut atteindre 20 000 \$ (excluant l'assurance agricole)

Les membres profitent aussi de nombreux autres avantages :

Protections supplémentaires permettant de faire face à l'évolution des risques d'affaires, comme les cyberrisques



Assurance parapluie pour entreprises offrant un niveau supplémentaire de protection contre les réclamations imprévues ou de grande ampleur

Pourquoi faire affaire avec Wawanesa?

- ✓ Forfaits flexibles adaptés aux besoins d'une grande variété de PME.
- ✓ À titre de compagnie mutuelle d'assurance, fière d'être entièrement détenue et exploitée par des intérêts canadiens, la présence de Wawanesa partout au pays lui permet de compter sur des décideurs locaux qui travaillent directement avec votre courtier pour satisfaire tous vos besoins régionaux dans les domaines où vous exercez vos activités.
- ✓ Lorsque votre communauté a besoin d'aide pour se remettre d'un événement météorologique, son équipe d'intervention en cas de sinistre est sur le terrain et prête à vous aider.
- ✓ Les équipes de Wawanesa chargées du traitement des réclamations offrent un service et un soutien exceptionnels disponible 24 h sur 24.
- ✓ Vous pouvez vous fier à l'équipe des Services de gestion des risques de Wawanesa pour obtenir des conseils sur la prévention et la réduction des pertes courantes et éviter les perturbations de vos activités commerciales.

Pour en savoir plus sur Wawanesa
Visitez [FCEI.CA/WAWANESA](https://fcei.ca/wawanesa)



Découvrez. Économisez. Protégez ce qui compte le plus pour vous.

Bienvenue chez Definity, la société mère de compagnies d'assurance de dommages parmi les plus réputées au Canada : Assurance Economical, Sonnet Assurance et la Compagnie d'assurance Petline.

À titre de membre FCEI, vous profitez d'une **vaste gamme de rabais exclusifs** sur les assurances **des entreprises, habitation, auto et pour animaux de compagnie.**

Offre exclusive aux membres FCEI :

Assurance des entreprises :

Rabais de 10 % ou plus
sur les polices d'assurance des
biens et de responsabilité civile
pour les PME

+

Aucuns frais de service

+

**Rabais supplémentaires
pour les petites entreprises**
qui consentent à une vérification
de crédit

+

Tarification préférentielle
potentielle pour les moyennes
et grandes entreprises et les
parcs automobiles

Assurance des particuliers :

Tarifs réduits sur l'assurance
habitation et auto*

+

Aucuns frais de service
(à l'exception de
Sonnet Assurance)

+

Rabais supplémentaires
pour les dossiers de conduite
impeccables ou les polices multiples

+

**Rabais pour les personnes à charge
et les conjoints admissibles**

+

Rabais de plus de 25 %
sur l'assurance habitation et auto
auprès de Sonnet Assurance**

Assurance pour animaux de compagnie :

Rabais de 10 % sur la
couverture d'assurance
à vie pour votre animal
de compagnie

+

**Rabais allant jusqu'à
80 % sur les factures de
soins vétérinaires**
(y compris les frais
d'examen et les taxes)

+

**Choix parmi
4 régimes complets**

+

**Payez 1 seule franchise
par année, peu importe le
nombre de réclamations**

Pourquoi faire affaire avec Definity?

- ✓ Équipes de souscription locales, dévouées et chevronnées offrant un service sur mesure.
- ✓ Approche axée sur les solutions pour soutenir votre entreprise.
- ✓ Technologie de pointe permettant aux courtiers de vous offrir rapidement les solutions qui vous conviennent.
- ✓ Service de réclamation disponible 24 h sur 24 en plusieurs langues.

*Assurance Economical (Compagnie d'assurance Definity) n'offre pas d'assurance auto en Colombie-Britannique, en Saskatchewan ou au Manitoba. Assurance Economical n'offre pas d'assurances à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon.

** Sonnet Assurance offre l'assurance habitation et auto en ligne aux résidents de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. En Colombie-Britannique et en Alberta, nous offrons l'assurance habitation en ligne. Malheureusement, nous ne pouvons pas desservir les clients de l'assurance auto en Saskatchewan, au Manitoba, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les territoires, ni en Alberta ou en Colombie-Britannique pour le moment.



Pour en savoir plus
et demander une soumission :
Visitez [FCEI.CA/DEFINITY](https://fcai.ca/definity)

Profitez de **+60**
cours gratuits!



Motivant pour vos employés, rentable pour votre entreprise

Vubiz, un leader mondial de l'apprentissage en ligne, offre plus de 60 cours et des programmes de certificat qui peuvent permettre à votre équipe d'acquérir des connaissances et des compétences bénéfiques à votre entreprise.

Exclusif aux membres FCEI :

Plus de 60 cours en ligne gratuits d'une valeur de 2 200 \$ par employé.



Comptes d'employés gratuits permettant de faire le suivi des cours terminés.



75 % de rabais sur les programmes de certificats.

Pourquoi faire affaire avec Vubiz?

- ✓ **Gratuit avec votre adhésion!**
- ✓ Cours sur de nombreux sujets, des relations avec la clientèle à la santé et la sécurité, y compris le SIMDUT.
- ✓ Plateforme flexible qui permet à vos employés de se perfectionner en tout temps.
- ✓ Cours d'éducation financière en ligne pour les enfants, VuKidz, qui leur permet d'apprendre tout en s'amusant à l'aide de dessins animés et de contenus divertissants.

Pour en savoir plus
Visitez FCEI.CA/VUBIZ



Rabais exclusifs sur les solutions SST

TELUS Santé est fière d'aider les entreprises d'ici à protéger leur atout le plus précieux : leurs employés. Profitez de rabais exclusifs sur des solutions exceptionnelles en matière de santé et de sécurité afin que votre entreprise puisse prospérer tout en préservant le bien-être de votre équipe.

Exclusif aux membres FCEI :

Mutuelle de prévention (Au Québec seulement)

Joignez-vous à d'autres employeurs pour bénéficier d'une tarification au taux personnalisé de la CNESST. Obtenez des réductions de primes de la CNESST en mutualisant vos risques et en participant à des initiatives de prévention conjointes.

Jusqu'à 40 % de réduction sur vos cotisations à la CNESST!

Les services comprennent :

- Une équipe expérimentée et engagée disponible dans toutes les régions du Québec.
- Un accès exclusif à du contenu vidéo, à des outils SST clés en main et à des documents de soutien.
- Plus de 65 formations SST en ligne.
- Un outil en ligne de déclaration des accidents du travail.
- Une assistance aux employés en cas d'événement grave pouvant entraîner une lésion professionnelle (service trauma).

75 %¹ de rabais la première année.

26,5 % de rabais les années suivantes.

15 % de rabais sur les autres services de SST au Québec.

Au moins 10 % plus avantageux que les organisations comparables.

Programme Excellence en santé et sécurité

(En Ontario seulement)

Grâce au programme Excellence en santé et sécurité certifié par la WSIB, les employeurs peuvent obtenir des remises sur leurs primes en améliorant leurs pratiques en matière de santé et de sécurité.

Obtenez jusqu'à 2X le montant des primes de l'année précédente.

Les services comprennent :

- Conseils initiaux pour l'inscription au programme.
- Accès 24/7 à des modèles spécifiques, des guides de mise en œuvre et des vidéos de formation.
- Suivi régulier et conseils de mise en œuvre à des étapes clés.
- Examen par des experts pour répondre aux exigences de la WSIB.

25 % de rabais sur les tarifs réguliers.

Pourquoi choisir TELUS Santé?

- ✓ Réduisez vos cotisations à la CNESST ou à la WSIB grâce à l'expertise reconnue de TELUS Santé en SST
- ✓ Accès aux tarifs préférentiels exclusifs réservés aux membres FCEI
- ✓ Excellence reconnue — 92 % de satisfaction client² et expertise éprouvée
- ✓ Disponibilité totale — Solutions numériques accessibles 24/7
- ✓ Soutien personnalisé — Conseillers dédiés à vos objectifs

1. Promotion réservée aux nouveaux membres FCEI. Le rabais sur la tarification initiale ne s'applique pas aux membres ayant un contrat mutuelle de prévention en cours avec TELUS Health (Canada) Ltd. ou ayant eu un contrat mutuelle de prévention il y a moins de trois ans avec TELUS Health (Canada) Ltd. (y compris les continuateurs). L'employeur ne peut bénéficier de cette réduction qu'une seule fois.

2. D'après des données internes : sondages de gouvernance de TELUS Santé menés chaque trimestre auprès de nos clients.

**Composez : 1 800 565-4343 au Québec ou
1 833 255-7556 en Ontario**
Visitez [TELUSSANTE.COM/SSTFCEI](https://www.telusante.com/sstfci)



Rabais pour les membres FCEI, leurs employés, leurs amis et leur famille!

Accédez à plus de 90 rabais exclusifs sur des produits et services offerts par des marques réputées.



Rabais exclusifs
sur l'essence
et certains services.



Rabais exclusifs
sur les locations de
voitures avec Enterprise.



Accès **GRATUIT** au
Programme Partenaire de Canon
et **économisez 50 %** sur les produits
et services destinés aux entreprises.



Jusqu'à 55 % de rabais
sur les PC et les serveurs.



20 % de rabais
dans plus de 9100 hôtels
dans le monde entier.



Accès exclusif à une
gamme de produits LG
de qualité supérieure
soigneusement sélectionnés.

De plus, profitez d'économies dans un
large éventail de catégories, notamment :

Technologie



Voyage



Soutien aux opérations

Ressources humaines



Loisirs et divertissement



Finances et assurances



[Cliquez ici](#) OU

OU scannez le code QR pour découvrir
tous nos rabais. **De nouvelles offres sont
ajoutées tous les mois!**

*Certaines restrictions s'appliquent.



Faites entendre votre voix

Avec ses 103 000 membres, la FCEI est la plus importante organisation sans but lucratif au pays à se consacrer entièrement à la réussite des PME. Depuis 1971, notre organisation non partisane lutte pour améliorer les lois, les règlements et les politiques afin d'augmenter vos chances de succès. Voici comment nos équipes des Affaires législatives, de la Recherche et des Communications défendent vos intérêts :

1. Nous recueillons des données directement auprès de nos membres :

Sondages — En 2025, nous avons publié 37 sondages (plus de 45 000 questions) auxquels plus de 16 000 propriétaires de PME ont répondu



Nos gérants de district font des visites en personne



Appels et courriels à nos conseillers aux entreprises



2. Nous sensibilisons les élus pour faire changer les politiques :

Communiqués de presse — nous avons publié plus de 300 communiqués en 2025



Médias sociaux



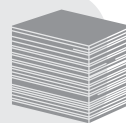
Rapports de recherche nous avons publié 57 rapports en 2025



Nous avons eu des centaines de rencontres avec des décideurs politiques



Pétitions — plus de 330 000 pétitions signées ces 5 dernières années



3. Nous vous tenons au courant des enjeux qui ont un impact sur votre entreprise :

Portail des membres exclusif



Pages Web



Mises à jour (vidéos, etc.)



Courriels et infolettre mensuelle



Médias sociaux



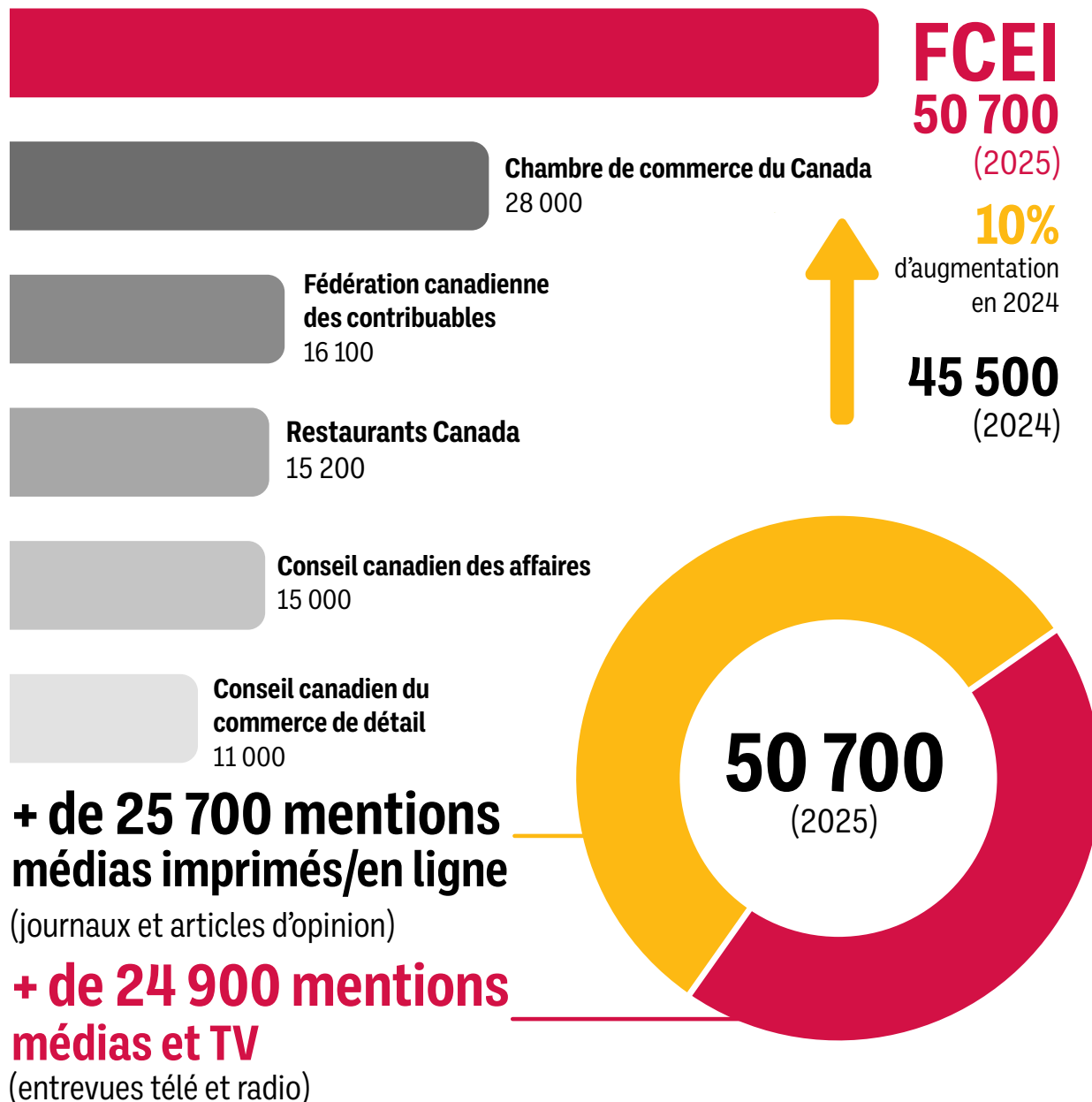
Visites des gérants de district



La FCEI dans les médias

En 2025, la FCEI a été mentionnée plus de 50 000 fois dans les médias du monde entier.

Ce chiffre est supérieur à ceux de nos 2 principaux concurrents réunis!



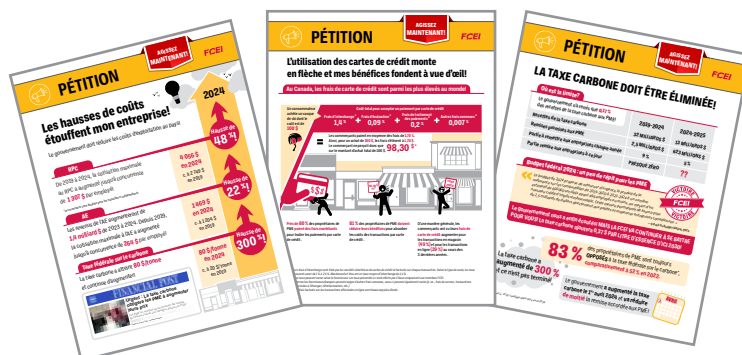
1. Source : Rapport d'analyse comparative FCEI, Meltwater, 2025.

1- Source: CFIB Meltwater 2025 Benchmark Report.



Nos nombreuses victoires pour les PME

Chaque fois que vous répondez à un sondage, signez une pétition ou appelez l'un de nos conseillers aux entreprises, vous aidez nos équipes législatives à faire entendre votre voix auprès des décideurs politiques du pays.



Nos initiatives ont permis de remporter de nombreuses victoires, notamment :

Baisse et maintien du taux d'imposition fédéral des petites entreprises à 9 %. Réduction du taux à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario et au Québec en 2026!



Versement de plus de 6 G\$ en remboursements aux PME par les commissions des accidents du travail ces 5 dernières années.



Réduction des frais exorbitants sur les transactions par carte de crédit, adoption du Code de conduite destiné à l'industrie canadienne des cartes de crédit et de débit, et amélioration de l'équité pour les petits commerçants.



Versement des 3,2 G\$ de remises de la taxe carbone promis aux PME et augmentation du nombre de petites entreprises admissibles de 20 000 à 600 000.



Mise en place de l'exonération cumulative des gains en capital (ECGC), augmentation du plafond à 1,25 M\$ et indexation sur l'inflation.

Ensemble, défendons les intérêts des PME!
Visitez [FCEI.CA/INFLUENCE](https://fcei.ca/influence)



Notes

À la **Fédération canadienne de l'entreprise indépendante**, nous faisons entendre votre voix haut et fort pour influencer directement les politiques qui touchent votre entreprise, en plus de vous offrir un soutien personnalisé et des rabais exclusifs.



Joignez votre voix à celle de milliers d'entrepreneurs

- ✓ Chaque fois que vous signez une pétition ou remplissez un sondage, vous aidez nos équipes législatives à faire remonter les enjeux qui vous touchent aux gouvernements en temps réel.
- ✓ Pression sur le gouvernement pour qu'il remette plus de **3,1 G\$ de remises de la taxe carbone promises aux PME, augmentation du nombre de PME admissibles de 20 000 à 600 000 et abolition de la taxe carbone.**
- ✓ Réduction du **taux d'imposition fédéral des PME à 9 %.**
- ✓ Campagne fructueuse auprès du gouvernement fédéral pour qu'il mette en place le **Code de conduite destiné à l'industrie des cartes de crédit et de débit et qu'il réduise les frais de Visa et de Mastercard jusqu'à concurrence de 27 % pour la plupart des PME.**
- ✓ **Plus de 6 G\$ de remboursements versés aux PME par les commissions d'indemnisation des accidents du travail à travers le Canada.**
- ✓ Obtention des augmentations successives de l'exonération cumulative des gains en capital (ECGC) de **500 000 à 700 000 \$, 800 000 \$ et 1,25 M\$, et indexation sur l'inflation.**
- ✓ **Adoption du projet de loi C-208** qui a rendu le transfert intergénérationnel d'entreprises familiales plus simple et équitable.

Nous défendons vos intérêts
auprès des gouvernements
depuis **plus de 50 ans.**



Obtenez de bons conseils : RH, gestion et questions juridiques

- ✓ Le concierge RH éclair! vous aide à respecter vos obligations et à établir des pratiques exemplaires en vous donnant accès à des modèles de documents (manuel de l'employé, politique de santé et sécurité, etc.).
- ✓ Consultations personnalisées illimitées avec nos conseillers aux entreprises.
- ✓ Soutien juridique pour votre entreprise sans frais supplémentaires et réduction de 25 % si une représentation juridique s'avère nécessaire.
- ✓ Webinaires exclusifs sur des sujets pertinents en compagnie de nos spécialistes et d'invités externes qui vous aideront à gérer votre entreprise.

Assistance juridique incluse
vous permettant d'économiser
jusqu'à 4 800 \$ par année



Profitez de rabais exclusifs

- ✓ Réduisez vos coûts d'exploitation (services bancaires, gestion de la paie, services d'expédition, autres produits et services pour votre entreprise).
- ✓ Profitez de codes promo faciles à utiliser pour vous et vos employés pour des rabais supplémentaires (Avis, Budget, Park'N Fly, Evenko et bien d'autres!).

Nos partenaires de confiance
vous permettent d'économiser
jusqu'à 5 000 \$ ou plus par année



* Offerts au Québec et en Ontario seulement



Aux côtés de 103 000 PME canadiennes qui misent sur leur succès

Des questions? Contactez votre conseiller dès aujourd'hui: **1 833 568-3234** ou écrivez-nous par courriel à fcei@fcei.ca